

WEB

SNE-FSU :

sne@fsu.fr
<http://www.sne-fsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

patrick.saintleger@eaumc.fr

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

patrick.saintleger@eaumc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr

CHANTIER N°3 "PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT"

RENCONTRE MEDDE / ORGANISATIONS SYNDICALES Réunion du 19 NOVEMBRE 2014

A l'heure où le MEDDE rencontre les organisations syndicales pour le chantier n° 3 "PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT", nous vous diffusons la déclaration liminaire lue par le SNE-FSU en début de cette séance à 14H30.

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,
Mesdames et Messieurs,

L'ordre du jour de cette réunion et l'unique document que vous nous avez transmis sont une véritable insulte **aux personnels de ce ministère, en charge de l'environnement.**

Le chantier « personnel de l'environnement » est inscrit à l'agenda social, alors il faut bien faire semblant de traiter le sujet et rencontrer les organisations syndicales, mais en fait, vous nous réunissez alors que vous n'avez strictement rien fait de concret depuis la dernière réunion qui, rappelons-le, date du 27 mars.

Le seul document que vous nous transmettez est un diaporama qui prend acte du report au 1^{er} janvier 2016 de la création de l'AFB et par conséquent un nouveau calendrier reportant d'un an le quasi-statut pour les non-titulaires de l'ONCFS, de l'ONEMA et du CELRL !

Et pendant ce temps que deviennent les contractuels de ces établissements ?

Ils continuent de croupir dans des sous-statuts obsolètes mettant en péril la gestion mêmes des établissements, voire sans aucun statut ou règle de gestion.

Mais, toujours, toujours, sous-rémunérés !

Vous rendez-vous vraiment compte que pour certains d'entre eux, **les accords Jacob de 1995** n'ont toujours pas été mis en application...

QUID DE CE QUASI-STATUT ? ABSOLUMENT RIEN ! AUCUNE AVANCEE...

La seule chose que nous apprenons c'est que les grilles de rémunération ne sont toujours pas validées ! **Mais quelles grilles ?** Peut-être attendez-vous que celles-ci soient inscrites dans le marbre pour commencer des négociations !

Cette réunion est aussi une insulte pour tous les personnels dont vous ne parlez pas !

Les personnels des corps techniques de l'environnement qui attendent depuis 2011 que les promesses faites en termes de transformation de postes de cat. C en B soient mises en œuvre.

- **Quel contact avez-vous pris avec le ministère de l'agriculture** pour élargir l'accès des TE au corps des IAE ? Aucun bien sûr !

Et le passage au NES pour ces mêmes Techniciens de l'Environnement... Cela ne vous dérange pas que ce soit le seul corps géré par votre administration à ne pas avoir intégré le NES !

- **Quel obstacle, l'absence de fusion de corps ?**

Arrêtez de nous prendre pour des benêts, les exemples de passage au NES sans fusion sont nombreux vous le savez, en particulier pour les EP. Pour rester proche de notre sphère et puisque vous assurez la co-tutelle de cet établissement, comment expliquez-vous que les corps B de l'ONF soient dans le NES depuis de nombreuses années maintenant ?

Vous ne parlez pas non plus des personnels contractuels, issus d'établissement non concernés par le quasi-statut AFB !

- **Quid des personnels des Parcs Nationaux** dont la note de gestion vient d'être annulée, à notre demande par le Conseil d'Etat !
- **Quid des personnels des agences de l'eau**, dont on ne parle même pas dans la révision de la liste dérogatoire ! Début Septembre une réunion à la DEB a fait le tour des problèmes statutaires.

- **Quelles suites ont été données ?**

Le jeu de ping pong entre DRH et DEB du: « *ce n'est pas moi c'est l'autre* » n'a que trop duré !

Monsieur le Directeur, les personnels de l'environnement titulaires et contractuels sont excédés par ce ministère et ses grands corps qui n'ont eu de cesse de revendiquer les missions environnementales et qui depuis la fusion, ignorent totalement ceux qui les mettent en œuvre !

La délégation SNE-FSU